

CAP – BEP toutes filières

INSCRIPTIONS AUX EXAMENS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE SESSION 2020

L'inscription aux examens du CAP et du BEP se déroule du 7 octobre au 15 novembre.

Aussi les élèves des classes de Terminale CAP et 1^{ère} BAC PRO sont priés d'apporter entre :

le lundi 07 octobre et le vendredi 11 octobre
à leur professeur principal

les documents suivants pour leur inscription au lycée – procédure informatique qui aura lieu pendant les cours. Sans ces documents, leur inscription ne peut pas être validée par le service des examens au Rectorat.

Jeune français(e) :

- Photocopie de toutes les pages du livret de famille ou du passeport ou de la carte nationale d'identité **EN COURS DE VALIDITÉ**.
- **A partir de 16 ans seulement :**
 - ✓ Photocopie du Certificat de la Journée D'appel à la Citoyenneté (JDC) **signé** par le candidat ;**OU (si JDC non encore réalisé)**
 - ✓ Copie de l'**attestation de recensement signée** par le candidat et à demander à la Mairie du domicile du jeune.

Jeune de nationalité étrangère :

- Photocopie de toutes les pages du passeport ou de la carte nationale d'identité ou d'un titre de séjour avec **PHOTO** et **EN COURS DE VALIDITÉ**.

Pour les redoublants : en cas de bénéfice ou report de notes : photocopie du relevé de notes.

Mineurs isolés sans papier d'identité :

- ✓ *Attestation de prise en charge du conseil départemental*
OU
- ✓ *Ordonnance de confirmation de placement (ou de placement provisoire) du Procureur de la République*
- ✓ *Attestation de domicile du Château d'Angleterre ou autre (dans l'attente de l'ordonnance ou de l'attestation de prise en charge)*